

M. Beatty: Monsieur le Président, le président de la France et le premier ministre de la Grande-Bretagne ont présenté leur cause respective sous le meilleur jour possible. La marine décidera quel sous-marin répond le mieux à nos besoins. Je sais gré au député de me faire part de ses préférences dont nous tiendrons certainement compte dans notre décision.

LES TESTS DE GAZ NEUROTOXIQUES À SUFFIELD, EN ALBERTA—
L'INCIDENT SURVENU EN 1986

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre de la Défense nationale. Comme le ministre le sait, des gaz neurotoxiques mortels utilisés dans des armes chimiques sont testés en plein air et à l'intérieur de la station expérimentale de Suffield, en Alberta. Le ministre a affirmé que les tests ne posaient aucun danger, mais Beryl Kirk, directeur adjoint de la Région des montagnes à Travail Canada, a confirmé que deux chercheurs exposés à un gaz neurotoxique mortel ont failli perdre la vie lors d'un accident survenu à Suffield le 26 mai 1986. En fait, la station expérimentale a été évacuée et les chercheurs ont été hospitalisés, dont un pendant une longue période.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre comment il concilie cette révélation avec la déclaration voulant que les essais effectués à Suffield ne présentent aucun danger pour la santé?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, en ce qui concerne l'incident survenu en 1986, on a découvert dans le champ de tir un obus remontant à la Seconde Guerre mondiale, qui contenait un gaz neurotoxique. Durant la décontamination, un des techniciens a eu un accident et les deux ont été exposés au gaz. Ils ont alors subi un traitement médical et sont rentrés chez eux presque tout de suite après. Les études de suivi menées montrent que ni l'un ni l'autre n'ont subi de préjudices durables.

ON DEMANDE DE METTRE FIN AUX ESSAIS EN PLEIN AIR

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'espère que le ministre parle du même incident que Beryl Kirk. Ma question supplémentaire concerne une analyse indépendante de la menace posée par les essais sur le terrain d'un gaz neurotoxique au champ de tir de Suffield. Un professeur de chimie de l'université de l'Alberta, M. Mark Hollingsworth, déclare sans équivoque à propos du test de Tabun, Sarin et Soman:

... l'échappement de ce gaz constitue une menace réelle et immédiate pour la santé des habitants des collectivités situées près de la base, dont Medicine Hat.

Étant donné que des accidents quasi-mortels sont survenus à Suffield et que ces essais menacent gravement la santé des habitants de localités telles que Medicine Hat, le ministre peut-il ordonner qu'on cesse immédiatement d'effectuer des essais en plein air sur ces gaz neurotoxiques mortels?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, tout d'abord, en ce qui concerne l'incident mentionné par le député, un des techniciens a passé un jour à l'hôpital et obtenu trois autres jours de congé. Quant au

Questions orales

technicien subalterne, il est retourné au travail dès le lendemain. Ce n'est pas ce que j'appellerais un «long séjour à l'hôpital». Les deux techniciens travaillent actuellement pour le CRDS. Ni l'un ni l'autre ne souffrent de séquelles durables à la suite de l'accident.

En dépit des tactiques alarmistes employées par le député pour empêcher les recherches défensives visant à protéger les membres des Forces canadiennes, le public n'a rien à craindre. Si le député propose de mettre fin à ces recherches destinées à assurer une protection satisfaisante aux soldats canadiens qui seraient exposés à des substances mortelles, il devrait avoir l'honnêteté de le dire.

Jusqu'à ce que nous réussissions à faire interdire toutes les armes chimiques, le gouvernement estime qu'il doit voir à ce que les membres des Forces canadiennes, qui défendent la liberté au nom du Canada, bénéficient d'une protection satisfaisante contre les substances neurotoxiques dont l'Union soviétique dispose.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA VALEUR DU DOLLAR

Mme Sheila Coppins (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant du Commerce extérieur. Quand les conservateurs ont entamé les pourparlers sur le désastreux Accord de libre-échange, le dollar canadien valait 69 cents américains. Quand l'accord a été signé en décembre dernier, notre devise est passée à 77 cents. Hier, en conséquence de la politique monétaire secrète relative à cet accord canado-américain, notre dollar a grimpé à 83 cents.

Le ministre suppléant ne se rend-il pas compte que cette politique, de concert avec l'Accord de libre-échange, a déjà causé la perte d'emplois au Canada, ce qui est désastreux?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'entrée en matière de la députée est truffée d'un si grand nombre d'inexactitudes, qu'il est difficile de savoir par où commencer. Je puis cependant affirmer qu'il n'existe absolument aucun rapport entre l'Accord de libre-échange et l'appréciation du dollar canadien, si ce n'est le fait que les investisseurs d'un peu partout dans le monde s'intéressent au Canada qu'ils considèrent comme un pays intéressant où investir leur argent.

Si la députée avait été ici hier, elle aurait entendu le premier ministre de la Grande-Bretagne soutenir que ce sont des accords comme celui que nous avons conclu avec les États-Unis, qui consolideront l'économie. Si on investit au Canada, c'est que l'on prévoit que notre pays prendra de l'expansion grâce à l'Accord de libre-échange. Voilà le message que la députée ne semble pas saisir.

Mme Coppins: Au contraire des conservateurs à l'esprit colonialiste, notre parti s'intéresse à cet accord et à sa valeur pour notre pays.